

Section Sportive Judo

Collège Jules Verne Cagnes sur Mer



Votre enfant entre en 6°, 5° ou en 4°, vous avez la possibilité de l'inscrire à la Section Sportive Judo du collège. Cette section donne la possibilité d'une mesure dérogatoire pour une affection au collège Jules Verne.

Encadrement : F. Chabas, Professeur d'EPS au collège et Professeur de Judo CN 6° DAN.

Entraînements Judo : Le mardi (1h30) et le jeudi (1h30) compris dans l'emploi du temps + 1h le mercredi et/ou le samedi.

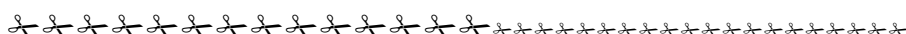
Publics : débutant(e)s ou confirmé(e)s.

*Vous pouvez retrouver les renseignements, les papiers, les photos sur le site du club :
www.judo-gym.com, rubrique section sportive*

Dossier

- ✓ Fiche d'inscription club accompagnée du règlement si vous choisissez le club de judo "Ecole de Judo Val de Cagnes", (votre enfant peut être licencié dans n'importe quel autre club affilié à la Fédération de Judo).
- ✓ Fiche candidature
- ✓ Fiche Sportive et Scolaire
- ✓ Autorisation et attestation parentale
- ✓ Certificat médical de non contre indication à la pratique du judo y compris en compétition.

Attention : nombre de places limitées – inscrivez – vous vite !



Je soussigné(e), représentant légal :

Mail :

Tel :

Désire inscrire l'élève (nom, prénom, date de naissance) :

.....

A la section sportive judo à la rentrée 2023 en classe de : 6^e 5^e 4^e

NIVEAU EN JUDO : Débutant(e) : OUI NON si non indiquez le grade :

Signature du représentant légal :

**Retour du dossier complet au secrétariat du collège à l'attention de M. Chabas avant
le 24 mars 2026. Test de sélection : mercredi 25 mars 2026 à 16h au gymnase**

